

Prophylaxie PORCINE
A réaliser (à date anniversaire)
entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre

Dépistage SDRP obligatoire dans TOUS les sites d'élevages.
Voir modalités ci-dessous du PLAN NATIONAL SDRP - ANSP

SDRP

<i>ELEVAGE</i>	<i>RYTHME DE CONTROLE</i>	<i>NB D'ANIMAUX A PRELEVER</i>
Sélectionneur et Multiplicateur – protocole EQS	Trimestriel	N, NE : 15 truies de rangs de portées différents NE : + 10 <u>porcs</u> charcutiers issus âgés de 130 jours minimum PSE, E : 10 porcs charcutiers issus âgés de 130 jours minimum
Naisseur-Engraisseur	Annuel	10 truies de rangs de portées différents <u>ET</u> <u>5 porcs</u> en fin d'engraissement parmi les plus vieux et au moins + 130 jours
Naisseur	Annuel	10 truies de rangs de portées différents
Post-Sevreur Engraisseur et Engraisseur	Annuel	10 porcs charcutiers parmi les plus vieux et au moins + 130 jours
Post-sevreur	Annuel	10 porcelets parmi les plus vieux

**Dépistage AUJESZKY dans les élevages PLEIN-AIR et sangliers,
et les élevages de sélection multiplication**

AUJESZKY

<i>ELEVAGE</i>	<i>RYTHME DE CONTROLE</i>	<i>NB D'ANIMAUX A PRELEVER</i>
Sélectionneurs et Multiplicateurs (*)	Trimestriel	15 reproducteurs
Naisseur-engraisseurs et Naisseurs PLEIN-AIR	Annuel	15 reproducteurs
Post-sevreur et Engraisseur PLEIN-AIR	Annuel	20 porcs charcutiers

(*) La peste porcine classique doit également être recherchée tous les ans : dépistage sérologique sur 15 reproducteurs, ou sur tous les reproducteurs si l'élevage en détient moins de 15.



Si le **prélèvement** est réalisé **sur buvards**, ceux-ci doivent être **bien imbibés** notamment si analyses du SDRP et d'Aujesky